

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 20 décembre 2013
(convocation du 9 décembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Décembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10 h 05
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10 h 05
M. BRON Jean-Charles à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 15
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 30
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 15
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12 h 00
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 05 et à partir de 12 h 15
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 05
M. SOUBABERE Pierre à M. TURON Jean-Pierre
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
M. AMBRY Stéphane à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre à partir de 11 h 10
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Claude à partir de 11 h

M. BOUSQUET Ludovic à CAZENAVE Charles à partir de 12 h 20
Mme BREZILLON Anne à Mme DELATTRE Nathalie à partir de 12 h 15
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Yohan
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 10 h 10
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
M. EGRON Jean-François à M. MADRELLE Nicolas jusqu'à 10 h 05
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 25
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude
M. MOGA Alain à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 25
M. PAILLART Vincent à M. FREYGEFOND Ludovic
M. POIGNONEC Michel à M. JOUBERT Jacques
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 00
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 15
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël jusqu'à 10 h 20

EXCUSES :

Mme HAYE Isabelle

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Sew&Laine - Programme d'actions 2013 - Subvention de la
Communauté Urbaine de Bordeaux -Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur ROSSIGNOL PUECH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Sew&Laine, créée en juillet 2011, s'est constituée en association loi 1901 à but non lucratif, compte tenu du caractère collectif de son projet et du besoin de mener à bien des actions d'utilité sociale.

Sew&Laine est un espace associatif dédié aux pratiques textiles, qui s'est implanté sur le territoire bordelais en décembre 2011.

1 - Présentation de l'association

L'association Sew&Laine a pour objet de constituer un lieu dédié aux pratiques du fil et de l'aiguille (couture, tricot, etc...) pour favoriser la découverte, l'expression, l'apprentissage et la valorisation des pratiques textiles et plus largement de la création.

La structure s'exprime à travers son lieu, café-couture, basé en centre-ville de Bordeaux.

L'association agit auprès de publics en difficultés sociales, économiques et culturelles mais également auprès des professionnels du secteur textiles et professionnels en devenir, et adresse ses actions au grand public et à ses adhérents, l'objectif étant de favoriser la mixité sociale.

Elle se construit en pôle créatif, agissant sur trois domaines d'intervention en lien avec les politiques publiques de la Communauté Urbaine : l'économie sociale et solidaire, le développement économique et le développement durable. Ses actions culturelles et de consolidation de parcours professionnels créent ainsi un espace de mixité sociale.

Sew&Laine accompagne les créateurs aquitains et les futurs créateurs (étudiants en école de stylisme, formation professionnalisante textile, etc) pour des actions de revalorisation des pratiques textiles. Un espace de travail partagé (coworking place) a été mis en place dont l'objectif est d'apporter du matériel adapté aux créateurs qui ne peuvent endurer les coûts financiers ; d'offrir un cadre propice à la création ; pallier aux difficultés du travail à domicile, des contraintes d'espaces les empêchant d'exercer leur activité chez eux. Ce coworking place agit également comme un émulateur : il favorise les dynamiques d'échanges et de solidarité entre publics, secteurs et acteurs, en accroissant les logiques de mutualisation et de coopération.

L'association Sew&Laine inscrit son activité au coeur du développement durable par ses actions auprès des particuliers, en faveur de la collecte, la gestion et le réemploi ou revalorisation des déchets (tout article de mercerie, textile, fils) qui sont réutilisés lors des ateliers (les Little Sew, atelier pour les jeunes publics à partir de 4 ans).

Sew&Laine n'est pas une recyclerie textile, mais elle agit en coopération avec ces dernières pour collecter et réemployer de la matière. Dans le cadre des activités de l'espace sérigraphie, elle utilise des produits biologiques et/ou recyclés, ainsi que pour les outils de communication, les événements éco responsables et les actions de sensibilisation au développement durable et alternatives de consommation.

Lieu de convivialité, d'échange et de partage, Sew&Laine cherche ainsi à atteindre un objectif de mixité sociale, à travers une rencontre des publics et des réseaux et agit ainsi à la fois avec et auprès de publics en difficultés, tous publics et professionnels de la création (des secteurs entrepreneurial, artistique ou culturel) afin de favoriser les processus d'entre-aide, d'apprentissage et de découverte au contact des autres.

Agissant sur le territoire local de la CUB et de la Région Aquitaine, l'association développe des axes de formation, d'animation et de sensibilisation, mais aussi de conseil et de soutien à la création textile, à destination de particuliers et de professionnels. Elle accueille environ 1000 personnes, emploie 2 salariés (1,2 en ETP), regroupe 230 adhérents (dont 40 professionnels) et 10 bénévoles.

Le projet de l'association Sew&Laine se place au centre :

- des attentes constatées auprès d'un public qui souhaite rompre avec l'offre textile standardisée et retrouver des valeurs et un savoir-faire ;

- des besoins en matière de cohésion sociale et de valorisation identitaire. Sew&Laine croit en la valeur de supports communs, comme le fil et l'aiguille, comme vecteur de cohésion. En partant des pratiques de personnes en difficultés, Sew&Laine croit en la valorisation de leur savoir-faire et par extension de leur identité. Sew&Laine contribue à la lutte contre les inégalités et à l'expression d'une culture citoyenne ;

- des besoins des créateurs textiles, qui parviennent difficilement à trouver des solutions pour faciliter leur activité.

Sew&Laine coordonne ces besoins en créant ainsi un projet innovant en matière d'utilité sociale.

2 – Bilan d'activités 2012

L'année 2012 a permis à l'association Sew&Laine de démarrer l'ensemble de ses activités et le programme d'actions lié, grâce aux soutiens de collectivités (Ville de Bordeaux, CUB, Conseil Régional et Conseil Général) des adhérents, ainsi que de nombreux bénévoles. Avec l'implication de ressources humaines bénévoles et de mises à disposition gracieuses de matériel, l'association Sew&Laine a aujourd'hui amorcé une réponse aux besoins qu'elle avait identifiés.

L'association regroupant permanents et bénévoles, s'est renforcée grâce au développement d'un espace sérigraphie textile artisanal, qui permet aux particuliers et professionnels de découvrir et d'utiliser une pratique textile méconnue sur le territoire aquitain. Ainsi deux créateurs utilisent l'espace pour développer leur activité, répondre à une demande non satisfaite sur le territoire et renforcer la capacité d'autofinancement de la structure.

L'accompagnement proposé aux particuliers fonctionne comme un espace d'échange et de partage, avec des accompagnements individuels ou collectifs tarifés leur permettant d'entrer dans une dynamique d'apprentissage. L'accompagnement des professionnels consiste à soutenir la création et le développement de leurs activités.

L'espace Coworking, regroupe 220 adhérents, 105 femmes et 12 hommes (37 % tout public et 23 % professionnels 34 % public à mobilité réduite et 5 % pour le bar associatif), où 40 créateurs sont accompagnés.

Les Workshops, ateliers de découverte et de création regroupent 267 adhérents : 148 enfants et 119 adultes, (3,5 personnes par atelier pour une capacité maximum de 5 personnes)

Sew&Laine a accueilli 9 personnes en stages durant lesquels elles ont effectué un véritable travail d'apprentissage et de découverte des métiers du textile. Enfin, l'association a obtenu un agrément pour accueillir un service civique volontaire pour l'accompagnement des jeunes professionnels.

Pour atteindre son objectif et pour le bon déroulement de ses activités croissantes, l'association doit nécessairement créer 3 postes, l'activité ne pouvant se prolonger de manière bénévole. Aujourd'hui l'association est amenée à refuser des sollicitations par manque de ressources humaines. Son lieu d'implantation présente des difficultés, quant à la pérennité des actions de

l'espace Showroom (visibilité du fait-main, mobilisation du public dans une logique d'achat pure). Plusieurs hypothèses de fonctionnement et de diffusion en cours d'études, ont été mises en oeuvre courant 2013.

3 - Perspectives d'activités de l'association en 2013

Les premiers mois de l'année démontrent que la structure est identifiée comme espace ressource par les acteurs et les publics qu'elle rencontre. Cependant, Sew&Laine voit émerger de plus en plus d'initiatives, se positionnant peu ou prou sur les mêmes modes d'intervention que celles de l'association, sans que des logiques de concertation soient mises en oeuvre.

Si Sew&Laine défend des logiques de coopération et de mutualisation, qu'elle applique au quotidien, elle envisage de mener une réflexion sur le mode de structuration du secteur sur le territoire et souhaite mettre en place à cet effet des rencontres avec les partenaires publics, les acteurs existants et en émergence.

En 2013 le programme d'actions de l'association SEW&LAINE, s'est déroulé selon plusieurs modes d'intervention :

- un espace de travail partagé (coworking) pour les ateliers (couture, tricot, sérigraphie) et autres activités (bar associatif, mercerie, bibliothèque)
- la mise en place d'un « Conservatoire de mémoire textile » (outil participatif à destination des amateurs et des professionnels recensant les acteurs du territoire ayant un objectif de valorisation et de développement économique de la filière textile sur le territoire régional).
- une journée dédiée aux enfants avec ateliers et animations diverses ;
- une étude de faisabilité pour un projet adapté des « machine à coudre » pour les personnes en situation de handicap ;
- l'organisation d'actions pédagogiques avec des étudiants (ateliers d'initiation, d'éco conception, sérigraphie écologique)
- des actions en faveur du développement durable : intervention sur la prévention des déchets « seconde vie des objets » ; ateliers revalorisation de déchets « brunch créatif » ; vide atelier (braderie des objets des créateurs de la mercerie) ;
- mise en place du site e-commerce pour faire connaître la marque textile de l'association, sensibiliser au recyclage et à la revalorisation des déchets textiles ; organisation d'une troc party, un temps de sensibilisation à la surconsommation textile et à l'échange entre particulier, une étude est en cours pour la mise en place de GiveBox ; Sew&laine sera coorganisateur d'une foire aux savoir-faire partagés dans les locaux de Darwin ;
- des actions culturelles dans le cadre de la Semaine Digitale, sensibilisation au e-textile en atelier « pelotes soniques » (Création d'une oeuvre collective avec initiation au tricot et découverte numérique), sensibilisation à une démarche créative et au faire soi-même ;
- des actions dédiées à l'accompagnement des professionnels dans leur démarche de structuration ;
- des temps forts dédiés aux activités textiles « festival de la culture textile » (valorisation de la création, ateliers de pratiques, culture textile)

Les actions de communication permettent de poursuivre le plan de communication mis en place en 2012 sur le Site internet, par des supports papier de programmation trimestrielle et la diffusion web (newsletter, réseaux sociaux)

Aussi, dans le cadre du développement et de la consolidation de ses activités sur le territoire de l'agglomération, l'Association Sew&Laine sollicite auprès de la Communauté Urbaine une subvention au titre de participation à son budget de fonctionnement.

3 - Budget prévisionnel de l'Association

La Communauté urbaine est sollicitée pour participer au programme d'action 2013 de l'Association Sew&Laine, à hauteur de 6 000 €, pour un budget prévisionnel estimé à 110 810 € TTC détaillé comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Achats	16 020	Adhésion/cotisation	2 760
Services extérieurs	35 830	Ventes de produits et services	19 900
Charges de personnel	58 960	Partenaires	
		Ville de Bordeaux	15 000
		Ville d'Eysines – Arts Mêlés	3 500
		Autres	3 200
		Subventions d'exploitation	
		Mairie de Bordeaux	4 000
		Ville de Bordeaux – FIL	2 000
		Conseil Régional Aquitaine	28 000
		CUB	6 000
		Conseil Général Gironde	12 000
		Aide sur poste	13 550
		DRJSCS – Service civique	900
TOTAL	110 810	TOTAL	110 810

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que le projet de l'association Sew&Laine est innovant en matière d'utilité sociale, et qu'il s'inscrit dans le cadre des politiques communautaires en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire et du développement durable

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention de 6 000 € à l'Association Sew&Laine au titre de participation au développement de ses activités en 2013

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté urbaine est habilité à signer la convention ci-annexée, précisant les conditions de règlement de la subvention communautaire

Article 3 : la dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 901, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 décembre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 8 JANVIER 2014</p> <p>PUBLIÉ LE : 8 JANVIER 2014</p>
--

M. CLÉMENT ROSSIGNOL PUECH